



ALPHART-PEINTURE
CONDITIONS
GENERALES
APPLICABLE DÈS LE
1ER FÉVRIER 2023

Les conditions générales de vente ALPHART-PEINTURE règlent les relations entre ALPHART-PEINTURE et ses clients. Elles s'appliquent à l'ensemble des commandes et mandats confiés à ALPHART-PEINTURE.

Ces conditions générales sont valables pour toutes les mandats, offres, vente, livraison, adjudications et services proposés par ALPHART-PEINTURE et sont considérés comme acceptés par le client à la conclusion orale ou écrite d'une affaire.

Toutes les indications techniques, les prix et autres informations restent sous réserve d'une erreur d'impression ou de mise en page.

TARIFS ET OFFRES :

Les montants indiqués sont indicatifs et peuvent être modifiés en tout temps selon l'évolution du mandat et des demandes.

Tous nos prix sont nets, en francs suisse pour les clients résidents sur le territoire Suisse, et dont le projet se situe dans le pays, une TVA de 8.1% est appliquée et mentionnée séparément.

Les offres en Euros sont possibles pour les clients résidents en dehors du territoire Suisse et dont le projet se situe à l'extérieur du territoire. Dès lors, la TVA appliquée ainsi que les éventuelles taxes d'approvisionnement sont adaptées selon les directives des territoires concernés.

Dans ce cas, et selon la nature du projet, des frais administratifs supplémentaires peuvent être facturés au client.

Dans les cas de nécessité, il sera facturé à l'heure même si non comptabilisé dans l'offre initiale tout travail d'évacuation d'objets, meubles, lits, bibelots, dépose de rideaux et autres décoration, luminaires ... dans la zone de chantier, si ces derniers sont obstacle à l'organisation et la mise en œuvre du travail à exécuter.

L'entreprise se réserve le droit de contacter des professionnels du déménagement et/ou électricien dans le cas de biens précieux et/ou lourds (exemple Piano, grands tableaux, grands lustres, collections...) requérant une main d'œuvre supplémentaire, avec l'aval du client et à la charge de ce dernier.

La validité des offres est de 90 jours. Au-delà, l'entreprise se réserve la faculté soit de maintenir son offre, soit de présenter une proposition actualisée.

Le devis et les documents annexés sont et restent, en toutes circonstances, la propriété de l'entreprise ; ils ne peuvent être utilisés ou communiqués à une tierce personne qu'avec l'autorisation écrite du chef d'entreprise et pourront lui être restitués, sans délai, s'il n'est pas donné suite à la proposition de l'entreprise.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Les conditions de paiement inscrites dans l'offre font foi.

Pour les commandes dont le montant est inférieur à CHF. 1500, (Mille cinq cents francs) et pour les commandes passées oralement sans offre préalable le paiement est sur facture à 15 jours net.

Pour les commandes dont le montant est supérieur à CHF.1500, le paiement est sur facture à 30 jours net.

Dans certains cas, selon mention de l'offre, il sera versé un acompte de 30 % à la commande, les règlements seront effectués au fur et à mesure de l'état d'avancement des travaux, dans un délai de 30 jours à compter de la présentation des situations par l'entreprise au client.

ALPHART-PEINTURE peut prévoir l'interruption des travaux tant que les sommes dues n'ont pas été réglées.

Le solde devra être réglé en totalité à l'achèvement des travaux sur présentation d'un mémoire définitif.

Les acomptes ne sont pas remboursables.

Dans certains cas, ALPHART-PEINTURE se réserve le droit d'exiger un paiement anticipé.

Les escomptes éventuels et leur durée de validité sont mentionnés sur l'offre et définis par le bureau d'étude au cas par cas.

Sur les factures, le client doit effectuer les paiements sans aucune déduction, des escomptes injustifiés seront re-facturés.

A l'échéance du terme de paiement, un 1er rappel sans frais est envoyé, suivi d'un 2e rappel avec CHF 50.00 de frais.

Une procédure de poursuite sera entreprise après le 3eme rappel. Les intérêts de retards seront calculés dès le premier jour de la date d'échéance de la facture au taux de 10%. Tous les frais inhérents à cette poursuite seront à la charge du client.

Les fournitures restent propriété intégrale de ALPHART-PEINTURE jusqu'au paiement complet.

Aucune garantie ne pourra être mise en exergue en cas de non-paiement d'une prestation.

DÉLAIS ET EXECUTION :

Les travaux seront exécutés dans les meilleures conditions de délai ou bien dans le délai précisé par le devis, ou celui résultant d'un planning établi par accord avec les entreprises des autres corps d'état et le client (ou son représentant).

Les délais d'exécution indiqués dans l'offre seront respectés par ALPHART-PEINTURE dans la mesure du possible, ces mêmes délais seront prolongés de façon appropriée si :

- Les indications dont ALPHART-PEINTURE a besoin pour l'exécution des travaux ne lui parviennent pas à temps
- Un retard, modifications ou défaut de plans d'architecture
- Un changement de référence dans la fourniture (couleur, revêtement etc...)
- Une évolution de la norme envisagée initialement (isolation, coupe-feu, pièces d'eau etc...)
- En cas de force majeure (mesures sanitaires, météo inappropriée, sécurité des collaborateurs, etc...)
- En cas de retard des autres corps d'états intervenants sur le même chantier,
- En cas de dégâts des autres corps d'états intervenants sur le même chantier nécessitant un travail supplémentaire

Notre engagement de livraison est nul en cas de défaillance ou non-respect des délais d'approvisionnement de la part de nos propres fournisseurs.

L'annulation d'une adjudication pour des raisons de retard de livraison est exclue, ainsi que pour l'ensemble des points mentionnés ci-dessus.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

ALPHART-PEINTURE s'engage à l'exécution de ses travaux dans les normes des cahiers des charges et dans le respect des conditions de sécurité.

L'entreprise s'engage à garantir la construction et l'application des revêtements dans les règles de l'art et des prérogatives des fabricants et/fournisseurs, ainsi qu'à faire usage de produits réservés aux professionnels dans des marques de qualité et reconnues. Toutefois, l'entreprise ne peut être tenue responsable d'une dégradation ou d'une usure prématurée ou imprévisible dû à un défaut de fabrication émanant d'un fournisseur.

L'entreprise refusera toute exécution de travaux non conformes aux règles de l'art, elle pourra également refuser l'utilisation de matériaux et de produits qui lui seraient fournis par le client.

À défaut, un accord réciproque sera nécessaire.

Les variations de couleurs qui peuvent être perçues entre les nuanciers imprimés sur papier et les couleurs peintes ne pourront dans la limite du raisonnable être imputés à l'entreprise.

De plus, l'entreprise se réserve le droit de facturer les échantillons et autres essais si ceux-ci dépassent le nombre de trois pour un chantier intérieur et le nombre de 5 pour une façade.

GARANTIE

ALPHART-PEINTURE se soustrait au Code des Obligations (CO), édité par la chancellerie fédérale, mais aussi aux normes établies par la Société des Ingénieurs et Architectes (SIA), en accord avec les différents organismes des métiers de la construction.

Les produits qui ne sont pas fabriqués par ALPHART-PEINTURE telles que fournitures, peintures en dispersion, peintures minérales, enduits, plâtres et mortiers industriels, papiers-peints industriels ou artisanaux, vitres, colorants, colles etc. sont sous garantie exclusive des fabricants.

La facture fait office de garantie.

Ne sont pas couvert :

Les dommages dus à un mauvais usage ou entretien, au non-respect du mode d'emploi, ou à une usure normale, dégâts émanant des animaux ou à un défaut structurel.

Lors de réclamation justifiée, ALPHART-PEINTURE s'engage à intervenir dans un délai raisonnable.

PROMOTIONS, RABAIS, OFFRES SPÉCIALES

Les promotions effectuées par ALPHART-PEINTURE ne sont ni cumulables, ni déduites sur des projets en cours, ni sujet à recours.

ALPHART-PEINTURE se réserve le droit d'abandonner toutes promotions à n'importe quel moment.

RÉSEAUX SOCIAUX

Nous nous réservons le droit de publier des photos de nos réalisations sur les réseaux sociaux ou sur notre site internet.

CONTRÔLE ET RÉCLAMATION

Le client a le devoir de contrôler immédiatement à la réception, la qualité du matériel livré ou de la prestation exécutée. Les réclamations sont à communiquer immédiatement et au plus tard dans un délai de 10 jours qui suivent la réception.

En cas de litige le tribunal compétent et le lieu d'exécution est celui de l'entreprise ALPHART-PEINTURE.

ANNULATION

En cas d'annulation d'une prestation par le client, des frais administratifs à hauteur de 25% du prix de la commande mais au minimum CHF 100.00 seront facturés au client de même que les coûts des prestations préalables telles que projet, offre, outils, échantillons etc.

ATELIERS ALPHART-PEINTURE

Soleure 43 – 2525 Le Landeron

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

Cette politique reprend l'ensemble des traitements ainsi que les finalités poursuivies par la récolte de données à caractères personnel.

Art. n°1 - Collecte et protection des données

Certaines données sont collectées via le formulaire de contact, mais elle s'engage à recueillir le moins d'informations possible sur vous. Les informations personnelles pouvant être recueillies sur le site sont principalement utilisées pour la gestion des relations avec vous, et le cas échéant pour le partage d'informations périodiques complémentaires ou concernant les chantiers à venir.

La traite de vos données personnelles est effectuée avec respect et soins. Mais l'entreprise s'assure également que votre vie privée est protégée.

Les données personnelles collectées sont les suivantes :

- Nom et Prénom
- adresse email

Nous stockons votre adresse email pour vous envoyer des messages importants concernant votre commande/offre.

- numéro de téléphone

Nous stockons votre numéro de téléphone pour vous contacter en rapport à votre demande.

Art. n°2 - Utilisation des données

Les données personnelles collectées auprès des clients ont pour objectif premier d'utiliser votre adresse email pour vous envoyer des messages importants concernant votre commande/offre.

Plus précisément, les utilisations sont les suivantes :

- Envoi et gestion des offres
- gestion des éventuels litiges
- gestion des plannings d'intervention
- envoi d'informations commerciales et publicitaires
- envoi d'informations complémentaire lié aux événements de l'entreprise

Art. n°3 - Conservation des données

Le site conserve vos données pour la durée nécessaire pour vous fournir ses services ou son assistance. Dans la mesure raisonnablement nécessaire ou requise pour satisfaire aux obligations légales ou réglementaires, régler des litiges, empêcher les fraudes et abus ou appliquer nos modalités et conditions.

Art. n°4 - Partage des données personnelles avec des tiers

Aucune données à caractère personnel ne seront dévoilées ou partagées à des tiers. Mais si la loi l'exige, le webmestre peut effectuer la transmission de données et se conformer aux procédures administratives et judiciaires.

Art. n°5 - Droit d'accès, de rectification et de suppressions de vos données

En application de la réglementation applicable aux données à caractère personnel, les utilisateurs disposent des droits suivants :

- le droit d'accès : ils peuvent exercer leur droit d'accès pour connaître les données personnelles les concernant, en écrivant à l'adresse électronique ci-dessous mentionnée. Dans ce cas, avant la mise en oeuvre de ce droit, l'on peut demander une preuve de l'identité afin d'en vérifier l'exactitude.
- le droit de rectification : si les données à caractère personnel détenues sont inexactes, ils peuvent demander la mise à jour des informations.
- le droit à la limitation du traitement : les clients peuvent demander de limiter le traitement des données personnelles.
- le droit de suppression des données : les clients peuvent demander la suppression de leurs données à caractère personnel, conformément aux lois applicables en matière de protection des données.
- le droit de s'opposer au traitement des données : les clients peuvent s'opposer à ce que leurs données soient traitées.

Vous pouvez exercer l'un ou l'autre de ces droits en nous contactant à l'adresse suivante :

ALPHART-Peinture

Soleure 43

2525 Le Landeron

Tél : +41 78 257 67 40

Ou par email à l'adresse :

pierrick@alphart-peinture.ch

Toute demande doit être accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité en cours de validité signé et faire mention de l'adresse à laquelle l'entreprise pourra contacter le demandeur. La

Réponse sera adressée dans le mois suivant la réception de la demande. Ce délai d'un mois peut être prolongé de deux mois si la complexité de la demande et/ou le nombre de demandes

l'exigent.